

Les conséquences sanitaires du nucléaire : la « science asservie »

*Dr Christian SUEUR, psychiatre, praticien hospitalier,
Carcassonne, France.*

Notre Rapport¹ sur les pathologies génétiques, supposées d'origine transgénérationnelle, observées chez des enfants polynésiens vus en consultation pédopsychiatrique, publié en janvier 2018, mettait clairement en évidence une proportion statistiquement massive, chez les petits-enfants des vétérans du centre d'expérimentation nucléaire et chez les petits-enfants des habitants des atolls du sud des Tuamotu exposés à de nombreuses « retombées » des essais atmosphériques (1966-1974), d'une association de « *malformations morphologiques* » et de « *troubles envahissants du développement* » (TED, retards mentaux, retards d'apparition du langage ou des apprentissages scolaires, troubles para-autistiques...).

Nous avons, entre 2012 et 2017, à partir du Service de Pédopsychiatrie du CHPF², mis en place des consultations médico-psychologiques pluridisciplinaires régulières dans 21 îles des 5 archipels polynésiens, et nous avons ainsi pu rencontrer en consultation, la grande majorité des enfants habitants dans l'ensemble de la Polynésie, présentant ce type de pathologie du développement.

Nous avons pu, pour chacun d'entre eux, faire un diagnostic différentiel entre les pathologies pédopsychiatriques « classiques », similaires aux pathologies rencontrées en métropole, ou dans les Dom, et ces « étranges tableaux cliniques, retrouvés dans des atolls où n'habitent que de petites populations d'enfants (quelques dizaines et quelques centaines d'enfants sont présents dans la majorité de ces îles ou atolls, mais nous y avons observé plusieurs pathologies rares par atolls) ; pour certains d'entre eux, nous avons pu réaliser des diagnostics génétiques montrant des translocations chromosomiques, et des microdélétions responsables de syndromes neurodéveloppementaux...). Un travail similaire avait été amorcé sous l'égide de l'Aven, concernant la descendance des vétérans civils et militaires « rentrés » en métropole à la fin des essais (1996)³.

¹ SUEUR C. : *Les Conséquences génétiques des essais nucléaires français dans le Pacifique, chez les petits-enfants des vétérans du Centre d'expérimentation du Pacifique et des habitants des Tuamotu-Gambiers*, janvier 2018, 115 p.

<http://www.obsarm.org/spip.php?article300>

² CHPF : Centre hospitalier de Polynésie française.

³ VALATX J.-L. : « Étude santé » chez les vétérans de l'AVEN, Obsiven, mars 2015.

<https://aven.org/aven-accueil-actions-medicales-enquete-sante>

Notre hypothèse était donc logique : un phénomène exceptionnel avait dû « perturber » l'embryogénèse de ces enfants, ou bien, une « pollution » avait dû perturber la solidité génétique des gamètes des ascendants et/ou des parents de ces enfants.

Il est clair qu'aucune autre hypothèse de « pollution génétique » n'est à grande échelle concevable en Polynésie française, et les « pauvres » dénégations des autorités militaires coloniales, évoquant comme étiologie de ces syndromes génétiques, des pollutions par le plomb des batteries, ou la consanguinité, sont bien « faibles » (et stigmatisantes de façon bien inutile), au regard de l'hypothèse « nucléaire » de pathologies génétiques transgénérationnelles.

Deux « sous hypothèses » étaient alors concevable :

- soit les grands parents de ces enfants, d'une part les vétérans travailleurs civils et militaires du CEP⁴, qui avaient été « massivement » (quoiqu'en disent les autorités militaires françaises) exposés « in situ » à des radiations directement liées des produits radioactifs, et d'autre part les habitants exposés aux retombées des 41 essais nucléaires atmosphériques des Gambiers, du sud des Tuamotu, ainsi que des îles Sous-le-Vent, de Tahiti ou des Marquises avaient transmis des « bugs » génétiques à leurs enfants et à travers ces derniers, à leurs petits-enfants (et il convient aujourd'hui de reconnaître, au regards des éléments mis en évidence par l'enquête de Disclose⁵, que les doses de pollutions radioactives émises à l'époque des essais nucléaires, auxquelles ont été exposés les habitants des atolls et des îles où se sont produits des retombées radioactives ont été largement sous-estimées).
- soit les parents (et leurs enfants eux-mêmes), surtout les habitants « non urbains » des atolls très exposés aux retombées nucléaires, ont été irradiés par des produits biologiques contenant encore aujourd'hui des radionucléides (en particuliers des émetteurs alpha à très longue durée de vie), tels des aliments végétaux, ou animaux (poissons, crustacés..), ou des eaux de boissons issues de citernes anciennes ou de nappes phréatiques de certains des atolls des Tuamotu. Il s'agirait là *d'expositions répétées*, « chroniques », à des « faibles doses », deux factures de pollutions par les radionucléides qui constituent aujourd'hui des interrogations cruciales, y compris par rapport à des expositions

⁴ CEP : Centre d'expérimentations du Pacifique.

⁵ Disclose : « L'héritage empoisonné des essais nucléaires français en Polynésie », *Médiapart*, 9 mars 2021, 4 p.

<https://www.mediapart.fr/journal/international/090321/l-heritage-empoisonne-des-essais-nucleaires-francais-en-polynesie>

PHILIPPE S., STATIUS T. : *Toxique. Enquête sur les essais nucléaires français en Polynésie*, PUF/Disclose, 2021, 182 p.

radioactives potentielles aux environs des centrales nucléaires, ou des sites où sont stockés des déchets nucléaires.

Certes, les rapports du LESE⁶, sont rassurants sur l'ensemble du territoire polynésien, et n'indiquent, pour les décennies récentes, aucune pollution radioactive inquiétante, ou dépassants les « normes » admises ; mais ces normes sont elles-mêmes discutables, tant on en sait peu sur les capacités « toxiques », au plan génétique, des *faibles doses* de radioactivité, et il est notable que nombreux sont les échantillons testés qui n'ont pas pu être analysés de façon probante, (en particulier les radionucléides difficiles à mettre techniquement en évidence, comme les produits de la famille de l'uranium et du plutonium) : il est en effet précisé à maintes reprises dans les différents rapports du LESE, que, parfois, ces produits n'ont pas pu être mis en évidence, compte tenu de « problèmes techniques » affectant les appareils d'analyse...

Quoiqu'il en soit, nous avons, au vu de cette clinique pédopsychiatrique très particulière, que nous n'avons rencontré nulle part ailleurs (en dehors de certains orphelinats russes ayant recueilli des « *enfants de Tchernobyl* »), et du nombre de familles affectées par ces malformations génétiques, parallèlement à une augmentation concomitante du nombre de cancers pédiatriques (essentiellement de cancers de la thyroïde affectant des sujets qui n'étaient pas nés à l'époque des essais nucléaires atmosphériques⁷), ainsi que de la mise en évidence d'une fréquence très élevée de fausses couches ou d'enfants morts-nés comptabilisés à la maternité de Tahiti, nous avons émis l'hypothèse que des mutations génétiques affectant certains enfants, (mutations à l'origine de malformations morphologiques et de Troubles Envahissants du développement cliniquement attestés) pouvaient avoir été secondaires à des pathologies de l'embryogénèse en lien avec la transmission transgénérationnelle de mutations, ou de « fragilités » des mécanismes de réplication, ou de réparation, des ADN et des ARN cellulaires, à partir d'une « génétique » perturbée des gamètes des géniteurs.

Nous avons alors recherché dans la littérature scientifique internationale, et dans les témoignages des observateurs des « retombées » nucléaires de par le monde, si cette problématique avait déjà été « explorée » ; effectivement nous avons pu rassembler une importante littérature concernant la

⁶ LESE : Laboratoire d'étude et de suivi de l'environnement de Tahiti (dépendant de l'IRSN : Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire).

⁷ Cf observations personnelles dans l'atoll de Tureia dans notre rapport, et :

De VATHAIRE F., Le VU B., CHALLETON de VATHAIRE C. : Thyroid cancer in French Polynesia between 1985 and 1995 : influence of atmospheric nuclear bomb tests performed at Mururoa and Fangataufa between 1966 and 1974, *Cancer Causes and Control*, 2000, 11, 59-63.

NIENHUYIS K. : Synthèse des recensions de deux études de l'Inserm effectuées par 4 experts, *Cahiers de l'Observatoire des armes nucléaires françaises*, 2002, Cahier 8/2 « *Essais nucléaires et cancers* », 4-16.

descendance des sujets exposés aux situations d'irradiation collectives suivantes :

- les bombardements nucléaires d'Hiroshima et Nagasaki, où aucune étude n'a réussi à mettre en évidence des transmissions génétiques responsables de pathologies radio-induites dans la descendance (mais il s'agit d'une irradiation unique, et non d'exposition chroniques, à doses plus ou moins faibles) ;
- les essais nucléaires américains (1950) et anglais (1957-1958)⁸ dans le Pacifique ouest (Australie et atolls des îles Kiribati, des Marshall et des Mariannes)⁹. Le professeur Al Rowland, qui étudia pendant de nombreuses années les conséquences génétiques des essais nucléaires sur les vétérans néozélandais ayant « accompagné » les essais nucléaires britanniques réalisés dans le Pacifique, aux îles Kiribati (« Operation Grapple »), regrettait amèrement, alors qu'il avait été poussé à prendre sa retraite, en 2015, qu'on ne lui ait pas permis de faire des études sur la descendance de ces vétérans ;
- les retombées de l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl¹⁰, d'autres accidents de centrales nucléaires, comme celui ayant affecté la centrale de Sellafield¹¹ ;
- les pathologies génétiques reconnues chez des habitants de zones très polluées par des expérimentations militaires ou civiles liées au nucléaires, tels le site de Semipalatinsk¹², ou la Techa River¹³ ;

⁸ BUSBY C., de MEISSIERES M. : « Miscarriages and congenital conditions in offspring of the British Nuclear Atmospheric test program » *Epidemiology, Sunnyvale*, 2014, 4, 4.

Doi : 10.4172/2161-1165.1000172

RABBITT ROFF S. : « Mortalité et morbidité parmi les enfants et petits-enfants des membres de l'association des vétérans des essais nucléaires britanniques », *Cahiers de l'Observatoire des armes nucléaires*, hors-série, n°1, 2000.

⁹ WALAB et al. : « Elevated chromosome translocation frequencies in New-Zeland nuclear tests veterans », *Cytogenetic and Genome Research*, 2008, 121, 79-87.

AL ROWLAND R.E. et al. : *New Zealand nuclear test veteran's study – a cytogenetic analysis*, Institute of Molecular Biosciences, Massey University, Palmerston North, UPRES EA 27-10, IGR, France, 2007.

¹⁰ DUBROVA Y.E. et al. : « Further evidence for elevated human minisatellite mutation rate in Belarus eight years after the Chernobyl accident », *Mutation Research*, 1997, 381, (2), 267-278.

DUBROVA Y.E. et al. : « Elevated minisatellite mutation rate in the post-Chernobyl families from Ukraine », *American Journal of Human Genetic*, 2002, 602, (1-2), 74-82.

FURITSU K. : *Trans-generational effects of radiation exposure from the Chernobyl Nuclear Plant Accident : A review of studies using mutation markers of repeat DNA sequences*, 165-178.

BAZYKA D. : *Field study of the possible effect of parental irradiation on the germline of children born to cleanup workers and evacuees of the Chernobyl Accident*, 1-29.

<http://www.rri.kyoto-u.ac.jp/NSRG/reports/kr139/pdf/furitsu.pdf>

WHO (World Health Organization) : *Health Effects of the Chernobyl Accident and Special Health Care Programmes*, 2005.

http://www.who.int/ionizing_radiation/a_e/chernobyl/-EGH%20Master%20file%202005.08.24.pdf

http://independentwho.org/media/Documents_Autres/Chernobyl_Consequences_of_the_catastrophe_for_people_and_the_environment.pdf

¹¹ TAWN E.J., CURWEN G.B., REES G.S., JONAS P. : « Germline minisatellite mutations in workers occupationally exposed to radiation at the Sellafield nuclear facility », *Journal of Radiological Protection*, 2014, 35, 21-362014

Et <http://www.scribd.com/doc/113645879>

- et les conséquences d'irradiations à visée médicale (radiothérapies des cancers essentiellement)¹⁴.

Des résultats en faveur de la mise en évidence incontestables de transmission d'une « instabilité génétique » sont rares¹⁵ ; mais l'absence de mise en évidence de « preuves génétiques » incontestables, de l'existence de pathologies radio-induite transgénérationnelle, (pourtant cliniquement évidentes) dans la plupart des « rares » études effectuées¹⁶, doivent-elles entraîner des conclusions laconiques négatives telles que celles du rapport INSERM¹⁷, soi-disant pluridisciplinaire ? En fait de pluridisciplinarité, les deux rédacteurs sont de la même discipline : il s'agit un radiobiologiste (président de l'Association, le Dr Nicolas Foray, et un expert en radioprotection, André Bouville, qui sont semble-t-il manifestement également experts en neuropédiatrie (sic ???)). Ce rapport, qui a été réalisé pour « annuler » nos hypothèses et nos demandes d'enquêtes épidémiologiques et génétiques concernant la population polynésienne, devrait plutôt entraîner de nouvelles études de plus grande ampleur, concernant précisément les populations exposées.

Il est clair pour des « scientifiques » comme le rédacteur principal de ce rapport, qu'il s'agit absolument nécessaire de nier la réalité, sous couvert d'un savoir scientifique tout puissant et « totalisant » ; hors, nous sommes, nous psychiatres, particulièrement attentifs aux névroses individuelles qui obligent nombre de scientifiques, dont certains de nos collègues médecins, à faire inconsciemment preuve de mécanismes de dénégation, ou de déni, pour assurer leur « survie » professionnelle, ou leur équilibre narcissique personnel, lorsque des faits cliniques ou des théories extérieures à leur paradigme de réflexion bien installés viennent les contrarier.

Les arguments mis en avant dans la critique négative de notre rapport, dont je rappelle qu'il est avant tout un exposé de faits cliniques troublants par leur

¹² DUBROVA et al. : « Nuclear weapons tests and human germline mutation rate », *Science*, 2002, 295, 1037.

Armes nucléaires STOP : Le cas de Semipalatinsk, *Médecine et Guerre nucléaire*, 2020, 35, (4), 14-15.

¹³ DUBROVA Y.E., PLOSHCHANSKAYA O.G., KOZIONOVA O.S., AKLEYEV A.V. : Minisatellite germline mutation rate in the Techa River population, *Mutation Research*, 2006, 602, (1-2), 74-82.

<https://www.youtube.com/watch?v=f3cu28xpRmE>

¹⁴ MAY C.A., TAMAKI K., TAMAKI K., NEUMANN R., WILSON G., ZAGARS G., POLLACK A., DUBROVA Y.E., JEFFREYS A.J., MEISTRICH M.L. : « Minisatellite mutation frequency in human sperm following radiotherapy », *Mutation Research*, 2000, 453, (1), 67-75.

¹⁵ SCHMITZ-FEUERHAKE I. : « Heritable Effects of Ionizing radiations in the Low Dose Range », *Arnoldshain*, 2014, German Society for Radiation Protection.

¹⁶ LITTLE M.P. : « Germline minisatellite mutations in the offspring of irradiated parents », *Journal of Radiological Protection*, IOP Publishing, 2015, 35, E1-E4.

¹⁷ FORAY N., BOUVILLE A. : Analyse scientifique du rapport : « Les conséquences génétiques des Essais Nucléaires français dans le Pacifique, chez les petits-enfants des Vétérans du Centre d'expérimentation du Pacifique et des habitants des Tuamotu-Gambiers », INSERM, décembre 2018, 51 p + annexes.

nombre, sur le territoire exposé aux 193 essais nucléaires français, et qu'il se propose d'apporter un certain nombre de *questionnements* et d'*hypothèses étiologiques potentielles*, sont, sous couvert d'une « rigueur scientifique d'évidence », de l'ordre de la critique de détail quant à certaines références scientifiques effectivement mal interprétées, mais surtout, de l'ordre de la « mise en cause idéologique » (d'une supposée absence d'« objectivité scientifique » et d'un militantisme antinucléaire suspect), mais surtout sous forme d'un argumentaire spécieux : « comme on a pas jusqu'à maintenant réussi à le prouver, l'hypothèse n'a pas de sens... »

Voilà quelles sont leurs conclusions « majeures » : « *le rapport ne tient pas compte du fait que les effets transgénérationnelles post-irradiation sont soit inexistant soit à la limite de la détectabilité chez l'homme* » ! Ces grands scientifiques n'ont absolument pas étudié la population polynésienne ou une population soumise à 193 essais nucléaires de forte puissance dans son environnement proche, mais, à partir de quelques « petites » études sur des situations similaires, qui n'ont effectivement « pas réussi à prouver », scientifiquement, l'imputabilité de pathologies génétiques transgénérationnelles, l'hypothèse d'une responsabilité des retombées nucléaires sur les pathologies neurodéveloppementales constatées en surnombre évident chez les enfants polynésiens, n'est pas « scientifique ».

Or, cette responsabilité risque de bien être « réelle », faute d'autres explications ; mais la question médicale, autant clinique qu'éthique, de l'étiologie de ces pathologies n'est manifestement pas le principal souci de ces messieurs : pourtant, « *Cette analyse ne remet pas en cause l'existence des cas de pathologie pédopsychiatriques observées par l'auteur du rapport* » (ouf !).

De même, ces auteurs affirment « scientifiquement » : « *Cette analyse ne remet pas en cause le fait que les radiations ionisantes constituent un agent physique carcinogène et toxique (ah bon ?), qui peut entraîner des conséquences cliniques de différentes natures selon l'individu, la dose reçue et les conditions d'exposition. Toutefois, toute affection radio-induite obéit à une loi d'incidence dépendant de la dose de radiation (très bien !) (...) Pourtant aucune valeur de dose d'exposition ne vient étayer l'argumentation de l'auteur alors que les données dosimétriques sont indispensables pour toute imputation d'une affection aux radiations ionisantes...* » : c'est là que nos deux auteurs dérapent activement, de « l'état des lieux actuel » de la science radiobiologique, vers des notions de « droit », et de « reconnaissance d'une imputation de préjudice », laquelle n'est possible à obtenir que dans un cadre très étroit instauré par les « tuteurs » politiques, qui s'appuient sur une science instituée comme barrage à la révélation de la vérité, tant elle est incapable de travailler sur les limites de son savoir : nous sommes dans une situation où les dosimétries n'existent pas, (et on a pu montrer la réticence, les mensonges et les dissimulations de l'armée, concernant les dosimétries

qui ont été réalisées, essentiellement sur les populations militaires et expatriées du CEP).

Mais, point de dosimétrie pour les habitants... et le travail de Disclose — après ceux de Bruno Barrillot¹⁸ — montrent bien que les « reconstitutions » de dosimétries sont purement folkloriques.

Dans ce contexte, nos deux « sachants » ont beau jeu de dire que, comme celà n'est pas « prouvable », dans le cadre prédéfini et complètement discutable auquel ils nous obligent, en tant que « grand prêtres de la vérité officielle » (compte tenu de la sacro-sainte relation « dose/effet » érigée en dogme incontestable), il serait « faux » d'imputer des pathologies transmissibles, en s'appuyant uniquement sur les données de dosimétries en SV ou même en mSV, tout en ignorant les « effets chimio-toxiques », par « dépôt d'énergie » à l'échelon cellulaire, des radionucléides que sont les dérivés de la série de l'uranium et du plutonium : il s'agit alors d'une toxicité chimique, comme celle des « métaux lourds », lorsqu'ils sont introduit en quantité infinitésimale dans le corps (nanoparticules), mais pour autant, ils sont bien toxiques au niveau cellulaire. C'est d'ailleurs la même « toxicité chimique » qui est en cause sur les champs de bataille « arrosés » par des projectiles à l'uranium appauvri, où l'on a pu constater la production de pathologies génétiques, partout où ces munitions ont été employés, au Kosovo¹⁹, en Afghanistan, en Irak²⁰, en Lybie, et dans la Bande de Gaza²¹...

Nous pouvons également faire une « contre-critique » de cette expertise sur de nombreux aspects spécieux de ce rapport :

- Tous les travaux mettant en évidence la transmission de l'instabilité génétique chez les animaux et en particulier chez les mammifères, sont « évacués » du fait que l'homme aurait des mécanismes de « réparation génétique » ou d'élimination des cellules mutées par apoptose beaucoup plus efficaces que les animaux²².
- Ces scientifiques produisent dans le même temps les stigmates de l'absence de neutralité scientifique, car, en dehors des travaux publiés dans des revues à « peer committee », rien n'a de valeur aux yeux de nos détracteurs : ces scientifiques ont la prétention de dire que, hors leur propre vision de la science, rien n'a le droit d'avoir également une valeur scientifique divergente. Dans cette pseudo « expertise collective » les travaux des scientifiques regroupés dans des organisations non gouvernementales sont ignorés et passés totalement

¹⁸ BARRILLOT B. : *Essais nucléaires français : l'héritage empoisonné*, Ed. Observatoire des armements, 2012, 320 p.

BARRILLOT B. : « Essais nucléaires : les atteintes aux enfants », *Les Notes de L'Observatoire, Observatoire des armements*, 2016, 4, 1-13.

¹⁹ <https://fr.scribd.com/document/111934975/9>

²⁰ <http://www.scribd.com/doc/113416726>

²¹ <http://www.duob.org.uk/>

²² RYABOKOV N.I., GONCHAROVA R.I. : Transgenerational accumulation of radiation damage in small mammals chronically exposed to Chernobyl

sous silence. C'est particulièrement le cas des travaux effectués par le Green Audit²³, et les deux rapports publiés par l'ONG Indépendant WHO²⁴.

- Et surtout, point de neuro-pédiatre, de généticien spécialisé en embryogénèse, de psychiatre spécialiste des TED dans cette « expertise collective » : qu'en savent-il de ces sujets complexes que sont l'étiologie, et les causes génétiques des troubles neuropédiatriques et/ou pédopsychiatriques, des avancées scientifiques récentes concernant le développement cérébral foetal des enfants, ces spécialistes du cancer, qu'ils soient radiothérapeutes ou épidémiologistes ? quelle impudence !
- Il n'est pas inutile de rappeler, d'ailleurs, que le principal auteur de ce rapport, non content de percevoir ses rémunérations normales de praticien hospitalier, et de cumuler de très nombreuses fonctions associatives, d'enseignement, de recherche, a également mis en place une « start up » pour produire des tests « prédictifs » sensés garantir de l'innocuité des radiothérapies qu'il pratique dans sa fonction médicale « de base » : c'est à la page 3 de ce rapport INSERM qu'il est écrit que ce radiobiologiste est co-fondateur de la société Neolys Diagnostics qui commercialise des tests prédictifs de radiosensibilité tissulaire (effets secondaires de la radiothérapie) ; mais la commission de déontologie de l'INSERM a validé la « déclaration d'intérêt »... sans y voir le moindre « conflit d'intérêt » !

Qui plus est, il est directeur d'une unité INSERM financée, entre autres, par l'armée²⁵ ! Vraiment quelle indépendance, quelle neutralité chez ce grand « sachant » !

En ce qui concerne d'autres chercheurs reconnus dans le champ des conséquences des essais nucléaires, quoi qu'il en soit de la valeur de leurs travaux épidémiologiques concernant les cancers radio-induits, il est clair que « *l'appropriation du terrain* » et la nécessité de « *conserver les subventions institutionnelles* » permettant la poursuite de ces recherches, constituent également des « conflits d'intérêts » qui par « nature » mettent en doute « l'objectivité » des publications de

²³ <https://www.greenaudit.org/nuclear-test-veterans/>

²⁴

http://independentwho.org/media/Documents_Autres/Actes_forum_IW_november2014_French_01.pdf

http://independentwho.org/media/Documents_Autres/Chernobyl_Consequences_of_the_catastrophe_for_people_and_the_environment.pdf

²⁵ L'Unité U1296 « Radiations : Défense, Santé Environnement » a été créée en janvier 2019 avec le soutien de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), du ministère des Armées et du Service de santé des Armées (SSA) et du Centre Léon-Bérard de Lyon (CLB). Cette Unité a pour mission principale de mieux comprendre les conséquences biologiques des expositions aux radiations en particulier ou aux agents cassant l'ADN en général dans un cadre clinique, militaire, environnemental, spatial ou professionnel, en étudiant plus particulièrement l'impact du facteur individuel dans la réparation et la signalisation des dommages de l'ADN.

résultats qui ne doivent pas « décevoir » les financeurs et les tutelles sanitaires officielles.

L'épistémologie nous enseigne pourtant qu'en matière d'épidémiologie, les biais inéluctables (aussi bien méthodologiques qu'en ce qui concerne les échantillons de populations étudiés) concernant des problématiques complexes et multifactorielles, et le fait que l'on puisse « faire dire ce que l'on veut aux chiffres », ne nous conduisent pas sûrement vers des « critères de vérité ».

- On peut ici constater que le « lobby nucléaire médical » est puissant, et bien installé au sein de l'INSERM. Certes, je ne suis pas un « scientifique reconnu » dans le domaine de la radiobiologie ou de l'épidémiologie, mais, en tant que psychiatre-addictologue exerçant dans ce domaine spécialisé de la médecine, et ayant pratiqué des recherches (avec des financements du CNRS, de la DGOS/ARS, de la Fondation de France...), je suis relativement bien placé pour avoir constaté le caractère spécieux, partial et « inutile » de certains rapports de l'INSERM, en particulier, dans le périmètre de mon champ de recherches, les rapports INSERM sur le cannabis²⁶ et l'ecstasy²⁷, qui au-delà des « contre-vérités » sur la neurotoxicité alléguée à ces substances, n'ont servi qu'à faire perdre de précieuses années vis-à-vis de la mise en place du cannabis thérapeutique, et, vis-à-vis de l'utilisation thérapeutique de la MDMA²⁸ dans la prise en charge médicale des PTSD²⁹, comme en Israël et bientôt aux États-Unis.

Les exemples sont pourtant nombreux, dans le domaine scientifique contemporains, et particulièrement dans les sujets concernant « *l'ordre établi* » les institutions militaires, ou des intérêts financiers supérieurs (industrie de l'énergie, sécurité intérieure, institution militaire, pouvoir politique, trusts pharmaceutiques, industriels ou financiers...), de l'asservissement de la science³⁰. L'excellent film *La fabrique de l'ignorance*³¹ le démontre bien, et met en évidence la « dangerosité » sociale et écologique de ces accointances coupables entre les « trust de pouvoir » ; dans le champ du nucléaire, l'alliance entre l'armée, la médecine et l'industrie de l'énergie est particulièrement dangereuse, et tous ces scientifiques n'ont pas la conscience éthique du héros de *La tête coupable*, roman de Romain Gary qui met en évidence sous une forme « imaginaire », le conflit psychologique et le « *sentiment de culpabilité* » affectant le principal « responsable » des essais nucléaires français dans le Pacifique.

²⁶ https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-01570677/file/INSERM_2001_cannabis.pdf

²⁷ <https://www.ipubli.inserm.fr/handle/10608/202>

²⁸ MDMA : methyl-dioxy-metamphétamine, «ecstasy».

²⁹ PTSD : Post Traumatic Stress Disorder, ou pathologie médico-psychologique « post traumatique »

³⁰ THEBAUD-MONY A. : La Science Asservie. Santé publique : les collusions mortifères entre industriels et chercheurs, Ed. La Découverte, 2014, 309 p.

³¹ <https://www.youtube.com/watch?v=CB4Vrx1lkAM>

Toute l'histoire des sciences, et l'épistémologie est là pour le démontrer, est émaillée d'erreurs scientifiques ; la dimension « volatile » des vérités scientifiques est bien établie ; nombres de scientifiques à priori « honnêtes » et sérieux, qui « disent le vrai » à un moment historique donné, ne font parfois que « s'enfermer » pendant parfois de longues durées dans l'erreur, du fait justement des mécanismes de déni ou de dénégation nécessaire à leur équilibre névrotique).

Les « valets » de l'ordre établi, y compris les acteurs scientifiques ou certains médecins, défenseurs des 3 lobbys nucléaires³², (militaire, énergie et médecine radiothérapies) sont prosélytes, jusqu'à nier « l'évidence » clinique, tels les idiots qui regardent le doigt, lorsque le sage montre la lune.

Enfin, il est intéressant de lire, dans ce contexte, à la page 54 du rapport « *Recommandations au gouvernement* » Commission Article 113, « *sur les mesures destinées à réserver l'indemnisation aux personnes dont la maladie est causée par les essais nucléaires* », daté du 15 novembre 2018, et signé de la sénatrice Lana Tetuanui, à propos du projet de réaliser une « *étude sur le risque transgénérationnel en Polynésie française* », que cette étude devra « *être parfaitement indépendante, c'est-à-dire qu'elle soit menée ou dirigée par un organisme ou une équipe scientifique qui ne soit ni française, ni proche d'associations ou d'organisation anti-nucléaire ou pacifiste, ce qui n'empêche pas qu'elle puisse s'appuyer sur des praticiens polynésiens et/ou des structures hospitalières métropolitaines* » ; ce vœux d'indépendance est certes « sympathique », mais il est carrément suspect, à partir du moment où il « taxe » tous les « antinucléaires » de « non-indépendance » (mais vis-à-vis de quoi ???) ; il est clair que ce sont les antinucléaires qui mettent en action, avec le plus d'énergie, une volonté de démontrer la dangerosité des retombées du nucléaires, puisqu'elles sont évidentes pour toutes les personnes qui se sont honnêtement penché sur le sujet (mis à part pour les membres ou les « valets » des lobbys nucléaires peut-être) ; par contre, ce vœux est particulièrement naïf, si ses auteurs ne se rendent pas compte que l'élimination des « antinucléaires », laissera « au travail » des équipes (même si elles sont étrangères à la France) qui seront pilotés par des organismes « mainstream », vraisemblablement *dépendants* de leurs financeurs, états ou institutions, qui n'auront aucun intérêt à favoriser une démarche qui risquerait de remettre en cause « l'ordre nucléaire établi ».

En outre, (page 53), la proposition « *de détacher deux médecins du service de santé des armées auprès du DTG ou du CMS pour occuper les postes de Rikitea et de Hao* », est proprement scandaleuse en « *termes d'indépendance* », et cette situation, si elle était mise en place constituerait un retour en arrière inquiétant par rapport à la situation que nous avons

³² LENOIR Y. : *La comédie nucléaire. L'histoire occultée des dangers des radiations*, Ed. La Découverte, mars 2016, 320 p.

connu, et vis-à-vis des conditions de liberté nécessaires à la possibilité de réaliser des dépistages concernant tous les enfants des atolls sur le modèle de ce que nous avons mis en place entre 2012 et 2017.

Rappelons à ce propos, que nous avons mis en évidence lors de nos consultations pédopsychiatriques, de nombreuses pathologies somatiques radio-induites, et des pathologies génétiques, dans les atolls de Tureia, Reao et Pukarua, pathologies qui n'avaient jamais été signalées par les médecins militaires qui se déplaçaient sur ses atolls, manifestement dans le cadre de missions « non explicités » pour le Service de Santé des Armées..., mais « cautionnés » par la Direction de la Santé polynésienne, au prétexte du manque de médecins civils pour visiter les postes de santé de ces atolls éloignés.

Il est clair qu'il s'agit de repositionner encore plus largement qu'avant, le sud des Tuamotu sous la tutelle du Service de Santé des Armées, et la société civile devrait s'en insurger !

La seule proposition positive de ce document est la reprise de notre proposition de mettre en place « *un registre des anomalies congénitales sur le modèle de ceux existant en France* » (page 50).

Nous écrivions en effet, fin 2017 : « *Il y a donc urgence à ce qu'une conscience médicale se réveille, se mette en action pour explorer ce champ de la pathogénie génétique, et apporter des réponses thérapeutiques, psycho-éducatives, et institutionnelles spécialisées ; la question de la responsabilité des autorités sanitaires françaises et polynésiennes est clairement engagée dans ce domaine, face à son « inertie » coupable, il s'agit en urgence, comme cela est réclamé depuis des années par les associations de victimes, les ONG, et les militants du parti Tavini Huiaatira :*

- *de mettre en place un « **Observatoire des pathologies radio-induites** », non seulement chez les vétérans du CEP, mais aussi dans l'ensemble de la population polynésienne (enfants et adultes) possiblement contaminée (essentiellement lors des essais atmosphériques 1966-1974) ;*
- *de réaliser des **études épidémiologiques** sérieuses et transparentes, qui s'appuient sur les recherches les plus récentes sur les effets des faibles doses de radioactivité (Projet DoReMi), et les connaissances récentes concernant les bio-marqueurs des radiations ionisantes ;*
- *de constituer, une « **Registre des malformations** » et un comptage des **accidents périnataux** (fausses couches, morts in utero, mort à la naissance, morts-subites dans les premiers mois...), registre dont l'importance s'est révélée cruciale après l'accident de Tchernobyl, en Biélorussie, et ailleurs en Europe.*

Et, que l'on ne s'y méprenne pas, la question est éminemment politique, et confronte la population de la République, à la toxicité de l'activisme nucléaire civil et militaire des gouvernements français successifs depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, d'une part, et à son fonctionnement « néocolonial » indéniable, d'autre part, dans ses anciennes « colonies », et en particulier en Polynésie française. »

Force est de constater que le rapport INSERM *Expertise collective – Essais nucléaires et santé. Conséquences en Polynésie française*³³ n'apporte pas grand chose de nouveau... puisque rien n'est démontré scientifiquement !

Les effets transgénérationnels « suite à une irradiation parentales » sont envisagés (pages 223 à 243) : ils sont même apparemment démontrés chez les animaux « pour la science officielle » (en particulier, avec la survenue chez la souris de toutes les caractéristiques de l'instabilité génomiques³⁴ et d'anomalies encéphaliques³⁵, page 223) ; page 236-237, les conclusions du chapitre sur les troubles transgénérationnels sont équivoques : « *En résumé sur les effets transgénérationnels, chez la souris, les études cytogénétiques réalisés sur les descendants de parents irradiés à fortes doses montrent une instabilité génomique. Chez le rat, une étude rapporte également une instabilité génomique transgénérationnelle*³⁶, mais elle mérite d'être confirmée par d'autres études. En revanche, les études en populations humaines, où les doses moyennes d'exposition sont beaucoup plus faibles que les doses administrées dans les études sur les animaux restent non concluantes ».

Ensuite, à la toute fin du chapitre, surprise, les 23 experts contributeurs (dont nos deux « sachants » critiques et hautains), semblent faire volte-face, et en sont presque venu à paraphraser nos hypothèses : « *Les conséquences transgénérationnelles après exposition parentales aux radiations ont été bien démontrées chez la souris ; en revanche, les études sur les populations humaines restent encore controversées et non concluantes. Les principales raisons à cela sont les différences de doses, souvent plus faibles dans les études chez l'Homme que celles utilisées dans les études expérimentales chez l'animal, le type de radiations, le mode d'exposition ainsi que le temps séparant la conception de l'exposition qui est souvent très court dans les études expérimentales. À cela s'ajoute le manque de données en population humaine et de suivi approprié de grandes cohortes sur plusieurs générations.*

³³ Rapport INSERM : *Essais nucléaires et santé. Conséquences en Polynésie française*, Inserm, Collection Expertise Collective, Montrouge : EDP Sciences, 2020, 600 p.

³⁴ Cf les travaux de DUBROVA et coll., et : BARBER R.C. et al. : « Radiation-induced transgenerational alterations in genome stability and DNA damage », *Oncogene*, 2006, 25, 7336-7342.

³⁵ KIRK K.M., LYON M.F. : « Induction of congenital-malformations in the offspring of female mice exposed to varying doses of X-rays », *Mutation Research*, 1982, 125, 75-85.

LYON M.F., RENSHAW R. : « Induction of congenital malformation in mice by parental irradiation : transmission to later generations », *Mutation Research*, 1988, 198, 277-283.

NOMURA T. : X-ray-induced and chemically-induced germ-line mutation

³⁶ SLOVINSKA L., ELBERTOVA A., MISUROVA E. : « Transmission of genome damage from irradiated male rats to their progeny », *Mutation Research*, 2004, 559, 29-37.

Ces limites méthodologiques pourraient expliquer le fait, qu'à ce jour, des effets transgénérationnels des radiations n'ont pu être mis en évidence avec certitude chez l'Homme. Cependant, un manque de preuves solides ne constitue pas la preuve d'une absence d'effets.

Nous ne pouvons que souscrire à cette dernière phrase.

Mais, manifestement, même si le Président de la Polynésie Française a repris en grande partie « nos » projets dans ses discours œcuméniques, le Tavini constate, et interpelle le gouvernement polynésien et l'État français, sur l'absence totale d'avancée, depuis trois, ans quant à ces demandes.³⁷

6 juin 2021

³⁷ Samoyeau A. : « Rapport Sueur : Le Tavini relance Fritch », *Tahiti Info*, 5 octobre 2020.
https://www.tahiti-infos.com/%E2%80%8BRapport-Sueur-Le-Tavini-relance-Fritch_a194903.html